# École nationale des chartes, Master 2, année 2018-2019 Description archivistique structurée Devoir

### ightarrow À rendre pour le 10 février 2019 au plus tard

## Remarques générales

Une opération de rétroconversion d'instrument de recherche implique normalement de ne perdre aucune information (sauf consignes contraires) et de ne pas reformuler les informations (sauf nécessité absolue). Elle implique aussi d'enrichir les informations, du simple fait qu'on les structure, et du fait qu'on en prépare l'exploitation. Elle est toujours plus compliquée si on n'est pas l'auteur de l'instrument de recherche, et qu'on ne peut ni contacter l'auteur ni avoir accès aux documents d'archives eux-mêmes ; noter que c'est le cas de loin le plus fréquent.

De manière générale, donc dans le contexte de cet exercice et dans tout autre contexte, une méthode rigoureuse et efficace consiste, dans l'ordre, à :

- prendre le temps nécessaire pour comprendre l'instrument de recherche, en repérer la structure apparente, cerner les points problématiques ou peu clairs, réunir le cas échéant toutes les informations manquantes ;
- créer un nouveau document XML/EAD 2002 possédant un prologue complet (déclaration XML; déclaration de DTD) en utilisant un éditeur de documents XML;
- encoder l'en-tête EAD ;
- encoder la description archivistique de haut niveau;
- une fois que le classement interne a été clairement repéré dans l'instrument de recherche, encoder la description des sous-composants ;
- si cela est nécessaire, poser les liens internes et les autres liens utiles ;
- procéder si souhaité et pertinent à l'indexation de l'instrument de recherche.

De manière générale, avant de commencer, il est indispensable de se procurer le *Dictionnaire des balises* de la DTD EAD et les manuels applicables au cas de figure à traiter (par exemple le manuel d'encodage *Faire un répertoire ou un inventaire simple en EAD*).

#### **Précisions**

Cet instrument de recherche, provenant des Archives nationales, contient des données communicables en salle de lecture, mais pas diffusables, je vous demande donc de ne pas communiquer à des tiers les données qui y sont contenues.

Cet instrument de recherche n'existe pas en EAD, vous travaillez donc sur un cas concret de rétroconversion. Si cela vous convient, il sera envisagé, avec le responsable du fonds aux Archives nationales, de le publier dans la salle des inventaires virtuelle : vous pourriez ainsi voir en ligne le résultat de votre travail.

N'hésitez pas à signaler ce que vous pensez à ce sujet dans votre retour d'expérience (pour plus de détails sur le retour, voir le dernier paragraphe des Consignes générales).

## Description de l'exercice

Pour ce devoir, vous travaillerez sur une partie de l'instrument de recherche décrivant les archives du Comité d'organisation des entreprises de spectacle (COES).

L'exercice consiste à encoder en EAD 2002 :

- les pages d'informations générales (pages 1 à 6 du pdf)
- 2 pages d'analyse archivistique (parmi les pages 7 à 52 du pdf)

## Consignes générales

Vous procéderez à l'encodage des informations générales ainsi qu'à deux pages de description archivistique.

Vous veillerez à ce que vos deux pages de description soient correctement intégrées à la structure globale de l'instrument de recherche. En procédant du général au particulier, vous encoderez de façon sommaire, s'ils existent, les ensembles documentaires de niveau supérieur qui vous concernent pour arriver jusqu'à ceux de niveau inférieur décrits dans les deux pages qui vous sont assignées. Par exemple, la description « Dossier 3 » qui commence page 9 du pdf sera contenue dans la structure décrivant aussi les pages 7-8 du pdf, même si ces deux dernières pages ne sont pas de votre ressort d'après la liste ci-dessous.

L'instrument de recherche vous sera fourni au format texte et pdf pour que vous puissiez vous concentrer sur l'encodage et non sur la saisie de texte. La qualité de l'encodage reste prioritaire par rapport à la saisie d'un texte sans fautes

Globalement il n'y a pas de consigne particulière, tous les conseils dont vous pourriez avoir besoin sont dans les supports indiqués dans les cours, à vous de prendre les décisions d'encodage qui vous semblent les plus pertinentes et de les justifier. Plus vous commenterez dans le code votre démarche avec des arguments solides, plus il sera probable que vos choix soient compris et acceptés.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les communiquer via la mailing list <u>liste.tnah2@chartes.psl.eu</u> pour que vos collègues soient aussi au courant : je suis à votre disposition.

En plus de votre fichier EAD 2002, je souhaiterais avoir un petit retour d'expérience de votre part (pas plus d'une page) : quelles ont été vos principales difficultés rencontrées lors de ce travail, quelles sont vos justifications des choix scientifiques que vous avez fait... afin que vous évaluiez votre méthode de travail autant que votre production. Soyez critiques et rigoureux.

#### Fichiers fournis pour le travail

- un fichier FRAN IR 000239.pdf, document de référence notamment pour la numérotation des pages
- un fichier FRAN IR 000239.docx, contenant le texte océrisé

#### Fichiers à rendre

- un document EAD 2002 complet, bien formé et valide (pages 1 à 6 puis deux pages parmi les pages 7 à 52 du pdf en suivant la répartition ci-dessous)
- un résumé/retour de votre expérience (une page maximum)

## Répartition du travail

Nom	Pages pdf	Pages IR (pour info)
Albouy	26-27	23-24
Alliaume	11-12	8-9
Andrieux	32-33	29-30
Besse	46-47	43-44
Blotiere	17-18	14-15

Carette	40-41	37-38
Champcourt	21-22	18-19
Chiffoleau	36-37	33-34
Dartois	19-20	16-17
Duchet-Annez	48-49-50	45-46-47
Dutertre	44-45	41-42
Faye	7-8	4-5
Frey	28-29	25-26
Jacquot	42-43	39-40
Le Fournier	13-14	10-11
Le Mosquet	34-35	31-32
Méot	23-24-25	20-21-22
Morillon	51-52	48-49
Pinault	9-10	6-7
Rondeau du Noyer	38-39	35-36
Schmied	30-31	27-28
Vieillon	15-16	12-13

## Bon travail!